

COMPTE RENDU DU CTL DU 13/01/2012

Spécial CTL...

Ordre du jour

- TAGERFIP et suppressions d'emplois
- Modification des horaires à Castelnau, Cazals et Lacapelle-Marival
- Suppression des 3 secteurs CDIF
- Conditions de vie au Travail
- Ponts naturels

Siégeaient pour la CGT : Cécile GUILLAUMARD, Jean-Pierre DA COSTA et Fabrice BOURGEOIS

CTL Nouvelle formule...

Suite à la réforme de la représentativité, et aux élections professionnelles du 20 octobre 2011, les CTPD et CTPL des anciennes filières sont devenus CTL. Pendant que certains perdent leur triple A, les Comités Techniques ont perdu leur "P", puisqu'ils ne sont plus paritaires. En effet, l'administration ne vote plus, désormais la Présidente recueille l'avis des organisations syndicales. Quel changement ! Avant il y avait 6 représentants syndicaux face à 6 représentants de l'administration, ce vendredi, ils étaient 7 (6 A+ et 1A) face aux 6 représentants syndicaux...

Au delà de la forme, c'est le fonctionnement des Comités Techniques qui a été modifié : Les syndicats ont maintenant le pouvoir de "bloquer" une décision s'ils votent unanimement contre. La Présidente est alors obligée de reconvoquer un nouveau CTL afin de re-présenter son projet modifié (ou non !). Lors de ce nouveau CTL, elle peut passer outre l'avis des syndicats.

Les syndicats CGT, FO et SNUI ont donc saisi cette occasion de peser (bien modestement, certes) sur les suppressions d'emplois. Traditionnellement, nous boycottons tous les CTP relatifs aux suppressions d'emplois. Cette fois, compte tenu de l'importance de l'ordre du jour et de la possibilité qui nous est offerte de retoquer le projet de la Présidente, nous avons décidé de siéger.

Un nouveau CTL se tiendra prochainement et ne comportera que les suppressions d'emplois à l'ordre du jour. L'intersyndicale déposera des HMI pour permettre à chacun de manifester son opposition à ces suppressions d'emplois . Nous vous invitons à venir nombreux Rue Wilson.

La CGT a commencé ce Premier CTL du vendredi 13 janvier par une déclaration liminaire :

VENDREDI 13

Je ne sais pas si vous êtes superstitieuse Madame la présidente, je n'ai pas vu de chouette clouée sur la porte de cette salle.



En tout cas nous à la CGT cela fait longtemps que nous ne croyons plus au Père Noël, et qu'en dépit de toutes les argumentations de notre syndicat, tant au niveau local que national, l'administration s'entête dans son dogme ultra libéral de suppressions d'emplois.

Car rendons nous à l'évidence, les suppressions d'emplois sont une double supercherie:

- *Tout d'abord, elles ne sont absolument pas la contrepartie de gains de productivité ou d'économies d'échelle. Elles ne se font qu'au prix d'abandon de missions, de dégradation du service public et des conditions de travail.*
- *Ensuite elles ne servent pas à désendetter l'État ou à réduire son train de vie. La dette n'a jamais été aussi importante, et le niveau des prélèvements obligatoires n'a pas baissé en 20 ans. Non, toutes les économies réalisées sur le dos des agents de la fonction publique et par de voie de conséquence de tous les usagers des services publics n'ont servi qu'à enrichir encore plus quelques familles de nantis, à coup de bouclier fiscal, d'exonération de droit de succession, de niche fiscale quand ce n'est pas « d'oubli » de contrôle fiscal.*

Alors Madame la Présidente vous osez nous présenter à l'ordre du jour de ce CTL à la fois de nouvelles suppressions d'emplois, que les services déjà en situation de rupture vont devoir une fois de plus encaisser au prix de plus de pression, de plus de stress, de conditions de travail dégradées, et un nouveau « machin » intitulé Tableau de Bord de Veille Sociale.

Faut il y voir de votre part un profond cynisme, une parfaite méconnaissance de la situation réelle de vos services ou un malheureux concours de circonstances? Nous vous laisserons le bénéfice du doute. Mais sachez que sur ce sujet qui nous tient particulièrement à cœur nous ne nous contenterons pas de paroles.

Ne comptez donc pas sur nous pour cautionner ou débattre des nouvelles suppressions d'emplois que vous allez annoncer, et qui aggraveront inexorablement les conditions de travail des agents, avec ou sans trèfle à 4 feuilles...

TAGERFiP et Suppressions d'emplois

Conformément à notre habitude, et à la déclaration liminaire, nous nous sommes contentés de dénoncer une nouvelle fois les suppressions d'emplois, sans entrer dans la logique de marchandage sur la répartition des emplois supprimés : Deshabiller Pierre, Paul ou Jacques ? Pour nous, c'est toute l'administration qui est déjà en slip.

Seront donc supprimés : 1C en direction, 1B EDRA et 1B au SIE Cahors dans la Filière Fiscale, et 2C en direction pour la Filière Gestion Publique. Compte tenu du plan de requalification, ce sont 6 suppressions de cadres B et C et une nouvelle création de A. Quand on pense que notre président à talonnettes cherche désespérément le A qu'il vient de perdre, et que nous, on ne sait plus que faire de tous ces A...

Commentaire de la CGT :

La CGT et les autres organisations syndicales ont voté contre ce projet. La Directrice devra donc le ré-examiner lors d'un nouveau CTL.

Section du Lot du Syndicat National des Finances Publiques CGT

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires à Castelnau, Cazals et Lacapelle Marival

Lacapelle Marival :

Suite à une demande des agents de la trésorerie de Lacapelle Marival et de leur chef de poste, la direction propose de réduire les horaires d'ouverture du mercredi en fermant à 12h00 au lieu de 12h30.

Commentaire de la CGT :

*Les représentants CGT ont voté **contre** cette proposition. La question que l'on peut se poser c'est pourquoi une demande de réduction des horaires d'ouverture du public de la part des agents ? La réponse est simple, les suppressions d'emplois aggravent les conditions de travail des agents et du service public. Les agents sont contraints d'abandonner certaines missions. Notre vote contre la proposition n'est pas un vote contre les agents ou contre le chef de poste, victimes des suppressions d'emplois, mais contre un nouveau recul du service public en milieu rural.*

Castelnau Montratier :

Il est nécessaire d'ouvrir le poste comptable quatre matinées et deux après midi au lieu d'une seule actuellement, la direction propose les horaires suivants :

En matinée : du lundi au jeudi : 8h30 - 12h15 L'après-midi : mardi et mercredi : 13h30 – 16h00

Cazals-Salviac :

Afin d'assurer l'ouverture du poste comptable sur une durée hebdomadaire de 20 heures au lieu de 15 heures actuellement, la direction propose les horaires suivants :

du lundi au vendredi: 8h30 – 12h30 (au lieu de 9h00 - 12h00)

Commentaire de la CGT :

*S'agissant cette fois d'augmentation de la durée d'ouverture, nous avons voté **pour** ces nouveaux horaires d'ouverture.*

Suppression des 3 secteurs CDIF

Cette proposition de la direction est en fait la régularisation de la fusion CDI-CDIF entamée il y a quelques années, et mise en sommeil depuis la fusion DGI-DGCP. Alors qu'il ne subsiste plus qu'un seul CDIF, il existe toujours administrativement 3 secteurs dans TOPAD. La directrice a donc demandé la suppression de ces secteurs.

Commentaire de la CGT :

*Fidèles à nos principes (nous avons voté contre la fusion CDI-CDIF, qui se faisait sans transferts réels de personnel, et donc au détriment des agents des SIP), nous avons voté **contre** cette proposition. Nous en avons profité pour évoquer la reprise de cette réforme. La directrice s'est déclarée très favorable à cette fusion, mais rien n'est décidé au niveau national pour la remise en route de ce chantier.*

Conditions de travail

La Direction nous a présenté les actions mises en œuvre au sein de la DGFIP afin d'améliorer les conditions de vie au travail. Ce plan d'action se présente en quatre points:

- faire vivre le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), grâce au travail de l'assistant de prévention (ex -ACMO) et de la mutualisation des expériences;
- former les agents aux enjeux des conditions de vie au travail, notamment par la diffusion d'un dépliant, la création d'espaces de dialogue et la désignation d'un « référent » par direction;
- création d'un guide de prévention des risques psychosociaux (en ligne sur ULYSSE);
- création du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) en faisant appel à plusieurs disciplines. Le TBVS récapitulera des indicateurs relatifs à la santé et la sécurité des agents, ainsi qu'aux relations professionnelles et sociales.

De plus, la direction nous a informé de la tenue d'un CT annuel sur le thème des conditions de vie au travail.

Commentaire de la CGT :

Nous avons fait part de notre satisfaction de voir que les conditions de vie au travail sont enfin prises en compte au sein de notre administration. Toutefois, comme nous l'avons signalé dans la déclaration liminaire, il est pour le moins malvenu d'évoquer ces questions juste après avoir entériné 5 nouvelles suppressions d'emplois pour 2012.

Car il est inutile de tourner autour du pot, le principal risque professionnel à la DGFIP, ce n'est pas de recevoir une ampoule qui se détacherait du plafond, ce sont bien le stress, la pression hiérarchique et toutes les conséquences des suppressions d'emplois que nous subissons depuis des années. Alors, cette proposition nous semble n'être que la mise en place de « thermomètres » visant à mesurer la gravité de la maladie.

Mais pour la CGT, l'important ce n'est pas la couleur du thermomètre, mais bien les remèdes que la Direction compte appliquer au malade. Et dans la mesure où elle ne renonce pas aux suppressions d'emplois, nous émettons de sérieux doutes sur la volonté réelle de répondre à la souffrance des agents sur leur lieu de travail.

Nous nous sommes donc poliment abstenus sur cette proposition.

Ponts naturels

Après consultation des agents par le biais des chefs de service, la grande majorité des agents du département souhaitait prendre les six jours. Malgré cela, "du haut de son balcon" dicit la Directrice, elle s'est prononcée pour 4 jours soit : le 18 mai (ascension) le 2 novembre (toussaint) le 24 décembre et le 31 décembre

Commentaire de la CGT :

Ce point ne faisait pas l'objet d'un vote. Nous sommes cependant intervenus pour regretter qu'encore une fois l'avis des agents ne semble pas être entendu par la Direction.